

à Washington un attaché militaire et un attaché naval qui rejoignirent l'attaché de l'air qui avait été posté dans la capitale américaine au mois de février précédent. Toutefois, on n'avait pris jusque-là aucune disposition pour assurer des consultations permanentes et suivies entre les autorités des deux pays sur les questions militaires.

A ce moment, le premier ministre du Canada donna à entendre au président Roosevelt, par l'entremise de M. J. Pierrepont Moffatt, ambassadeur des États-Unis à Ottawa, qu'il serait utile et opportun que les deux chefs de gouvernement puissent se rencontrer. Lorsque le président reçut ce message le 16 août, il téléphona immédiatement à M. King, l'invitant à le rencontrer dès le lendemain à Ogdensburg, dans l'État de New York. M. King, accompagné de M. Moffatt, se rendit en voiture à Ogdensburg le lendemain après-midi, et, au cours de la soirée, le président et le premier ministre discutèrent pendant plusieurs heures à bord du train présidentiel.

A la suite de cette conversation entre les deux chefs d'État, le communiqué connu sous le nom de "Déclaration d'Ogdensburg" fut publié le 18 août:

Le premier ministre et le président ont discuté des problèmes communs du Canada et des États-Unis en ce qui a trait à la défense et à la sécurité des deux pays. Ils ont convenu qu'une Commission permanente canado-américaine de défense sera établie immédiatement.

Cette Commission mixte permanente pour la défense entreprendra immédiatement des études portant sur les problèmes de la Défense sur mer, sur terre et dans les airs, et sur le personnel et le matériel nécessaires. Elle étudiera, dans un sens large, la défense de la partie nord de l'hémisphère de l'Ouest.

La Commission permanente canado-américaine de défense se composera de quatre ou cinq membres de chaque pays, dont la plupart feront partie des forces armées. Elle se réunira bientôt.

C'est donc avec une simplicité sans précédent que s'ouvrit une nouvelle ère des relations canado-américaines. A la suite de ce communiqué on établit la Commission permanente canado-américaine de défense. Le texte de l'Accord a été publié dans le Recueil des traités du Canada et adopté sous forme de décret du Conseil, tandis